

Envoyé en préfecture le 22/09/2023

Reçu en préfecture le 22/09/2023

Publié le 22/09/2023

ID : 048-214800567-20230919-DE2023_36-DE



Département de Lozère
Mairie d'ESCLANÈDES
48230

04 66 48 25 24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 19/09/2023
date de convocation : 14/09/2023

n° de délibération : DE2023 - 36

nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 10
suffrages exprimés : 10 (pour-10, contre-0)
abstention : 0

objet de la délibération :
**Budget Primitif Principal : décisions
modificatives n°2**

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNOL Muriel		excusée	
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLDENT Luc	X		

Madame le Maire précise qu'il y a lieu de prévoir quelques décisions modificatives, l'ouverture d'un nouveau programme « Biens de section » ainsi que la réouverture du programme d'investissement n°195 « Aménagement espaces publics ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,
ADOpte les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
pg	art/ch	libellé	montant
195	2188/21	Aménagmnt espaces publics	+ 5 000.00
198	2111/21	Expropriation, acquisition	+ 1 000.00
208	2183/21	Acquisit° logiciels informatiq	+ 100.00
217	2313/23	Aménagmnt logt Costeregor	- 7 600.00
230	2111/21	Biens de section	+ 2 500.00
TOTAL			+ 1 000.00

RECETTES			
pg	art/ch	libellé	montant
230	1323/13	Subvention Département	+ 1 000.00
TOTAL			+ 1 000.00

Le secrétaire de séance,
Jérôme PALMIER

Le Maire,
Pascale BONICEL